

# Construire à partir de ce qui existe : leçons tirées de l'intégration des ramasseurs de déchets en Afrique du Sud

Présentation plénière à la 4<sup>e</sup> Assemblée de l'ACCP  
20-21 août 2025  
Yokohama, Japon

Prof Melanie Samson Université de Johannesburg



# INC 53 IN 2047:

**THE PLASTIC TREATY HAS  
FINALLY BEEN AGREED UPON,  
WITH ALL MEMBER STATES  
AGREEING TO SET UP VENUS  
AS A PLASTIC WASTE DUMP**

## Tracer la voie à suivre après l'INC 5.2

- Nous avons besoin d'un traité contraignant qui inclue des réductions de la production et des produits chimiques nocifs + une transition juste.
- Quelques développements encourageants : plus de 114 pays ont soutenu les positions de l'IAWP sur les ramasseurs de déchets.
- Tout en luttant pour un traité, nous pouvons mettre en œuvre l'intégration des ramasseurs de déchets dans nos pays et construire des économies circulaires africaines qui soient propres, sûres, améliorent les emplois existants créés de manière autonome et réduisent les émissions de GES.



# Les économies circulaires africaines doivent s'appuyer sur ce qui existe déjà



# Directive relative à l'intégration des ramasseurs de déchets

- Loi de 2008 sur les déchets – reconnaissance du ramassage des déchets
- 2011 NWMS – directives relatives à l'intégration
- 2016 – 2019 – Processus politique participatif fondé sur des données probantes visant à élaborer la directive relative à l'intégration des ramasseurs de déchets
- impliquant les organisations de ramasseurs de déchets, les associations industrielles, les gouvernements nationaux et locaux et les ONG. Publiées en 2020
- Disponibles à l'adresse : :  
<https://wastepickerintegration.org/wp-content/uploads/2022/09/DFFE-and-DSI-Waste-Picker-Integration-Guideline-for-South-Africa.pdf>



# Waste picker integration

- is the creation of a **formally planned recycling system** that **values** and **improves** the present **role of waste pickers**,



- **builds** on the **strengths of their existing system** for collecting and revaluing materials,





- **includes** waste pickers as **key partners** in its design, implementation, evaluation, revision, and



- **includes** the integration of waste pickers' **work**, as well as the **political, economic, social, legal and environmental integration** of waste pickers.



# Principes d'intégration des ramasseurs de déchets

1. Reconnaissance, respect et réparation
2. Valorisation de l'expertise des ramasseurs de déchets
3. Engagement significatif
4. S'appuyer sur ce qui existe déjà
5. Augmentation du détournement et rentabilité
6. Basé sur des preuves
7. Environnement favorable
8. Amélioration des conditions et des revenus
9. Rémunération des services et économies réalisées
10. Intégration holistique



# 7 étapes pour l'intégration des ramasseurs de déchets





# Système d'enregistrement des ramasseurs de déchets en Afrique du Sud



## Mobilisation



## Getting registered



## Card distribution

- Le SAWPRS a été développé dans le cadre d'un processus participatif mené par les wps.
- Engagement significatif avec l'équipe technique.
- L'enregistrement nécessite un registraire et un vérificateur (qui doit être un wp).
- Dirigé par les wps.



# Règlement REP – Modifications du 5 mai 2021

5A1(m) – L'organisation de responsabilité des producteurs doit intégrer les collecteurs, récupérateurs et trieurs informels dans la chaîne de valeur de la collecte post-consommation.

5A1(p) indemniser les collecteurs, récupérateurs ou trieurs de déchets qui s'inscrivent dans la base de données nationale d'enregistrement pour leurs services de collecte et leurs contributions à la protection de l'environnement, par le biais des frais de service de collecte, d'ici novembre 2022. Les frais de service de collecte et la base de données nationale d'enregistrement doivent être révisés chaque année par le ministère national chargé des affaires environnementales ;



# How payment and traceability work

- Le ramasseur de déchets s'inscrit sur le système d'enregistrement sud-africain des ramasseurs de déchets.
- Le ramasseur de déchets s'inscrit sur un système de suivi du poids et un système de paiement.
- Le ramasseur de déchets vend à un centre de rachat qui utilise un système de suivi du poids approuvé.
- Lorsque le ramasseur de déchets vend au centre de rachat, les informations sur le nombre de kg vendus pour chaque matériau sont envoyées à l'organisme responsable (PRO) concerné.
- Le PRO paie directement le ramasseur de déchets via un système de paiement électronique.



# Défis liés à la mise en œuvre

1. Non-respect des obligations par les PRO – peu d'efforts pour mettre en place des systèmes de rémunération des ramasseurs de déchets déjà enregistrés dans le SAWPRS.
2. À ce jour, aucune sanction n'a été infligée en cas de non-respect des obligations.
3. Les PRO n'étant pas légalement tenues de prendre des décisions conjointes avec les organisations de ramasseurs de déchets, il y a un manque d'engagement significatif et d'orientation stratégique pour les projets d'intégration.
4. Manque d'alignement avec les principes d'intégration des ramasseurs de déchets.



# Leçons – Fondements de la REP intégrée

1. Approche participative et fondée sur des données probantes pour l'élaboration des politiques. Donner la priorité aux connaissances et à l'expérience des ramasseurs de déchets et des autres parties prenantes. Il est important d'établir des partenariats avec les universitaires.
2. Convenir des principes d'intégration des ramasseurs de déchets et de leur définition – utiliser les principes SA comme référence.
3. Tous les autres représentants des parties passent une journée à travailler avec les ramasseurs de déchets.



# Leçons – Exigences législatives en matière de la REP

1. Un PRO par matériau.
2. Les PRO doivent financer l'intégration des ramasseurs de déchets, l'enregistrement et les organisations de ramasseurs de déchets, et payer des frais de service.
3. Les PRO doivent respecter les principes négociés en matière d'intégration des ramasseurs de déchets.
4. Les PRO doivent être tenus de prendre des décisions conjointes avec les organisations de ramasseurs de déchets sur tous les aspects liés à l'intégration des ramasseurs de déchets. Inclure des mécanismes de résolution des litiges.
5. Transparence et accessibilité publique des plans, budgets, rapports et données.
6. Surveillance stricte par le gouvernement et application de sanctions sévères.



# Projet et site web « Reclaim, Revalue Reframe » de l'ONUDI www.wastepickerintegration.org

← → ↻ 🏠 📍 wastepickerintegration.org 🔍 📄 ☆ 📱 🌐 🗄️ 👤 ⋮

★ Bookmarks 📄 📄 How to Work Out Y... 📄 Social Reproductio... 📄 This simple negotia... 📄 CBT for insomnia 📄 Academic Phraseba... 📄 22 Contemporary A... » 📄 Other bookmark

**Reclaim Revalue Reframe**  
Building Capacity for Waste Picker Integration

About and contact

Understanding reclaimers and waste pickers

**Understanding Waste picker Integration**

7 Steps for Waste Picker Integration

Case studies

Visual resources

Written resources

External resources

What

Why

How

Registration

Integration

Toolkit

*"If women are not integrated then it is not waste picker integration!"*

This website

Who are reclaimers?

What is integration?





# Merci!

Cordonnées :

Melanie Samson

Professeur agrégé de sociologie

Université de Johannesburg

Courriel : [melanies@uj.ac.za](mailto:melanies@uj.ac.za)

Téléphone portable : +27-78-800-4358

Site web : [www.wastepickerintegration.org](http://www.wastepickerintegration.org)

